

## **NOUS N'ACCEPTONS PAS** **CES ATTEINTES À LA DÉMOCRATIE**

La coordination « Le Monde d'Après\* » du Pays de Saint-Malo s'est engagée dès sa création pour la défense des libertés démocratiques sérieusement menacées par les initiatives de l'actuel gouvernement en matière de sécurité publique. C'est ainsi qu'elle s'est mobilisée dès le 1<sup>er</sup> mai 2020 pour la défense du droit de manifester, mis en cause par l'actuelle gestion de la crise sanitaire qui entrave l'organisation des rassemblements ou des manifestations.

Elle a ensuite mené des actions sur les thèmes qui agitent le débat public à Saint-Malo comme partout en France

- pour dénoncer les violences policières, et rappeler l'exigence de vérité en matière d'enquête mettant en cause les agissements de certains membres des forces de l'ordre
- pour défendre la Sécurité Sociale à l'occasion de l'anniversaire des 75 ans de sa création
- pour exprimer sa totale opposition à la loi de sécurité globale qui instaure un système de surveillance généralisée et s'attaque à la liberté d'expression et notamment à celle de la presse, ainsi qu'à la loi séparatisme qui aboutit à affaiblir certaines garanties démocratiques fondamentales (loi de 1901 sur les associations, loi de 1905 sur la laïcité et la liberté de culte, la loi de 1882 sur l'école, loi de 1881 sur la presse...).

Le projet de la municipalité de Saint-Malo d'instaurer un dispositif « référent-citoyen » -qui découle directement de la circulaire Castaner- traduit la volonté du gouvernement de mettre la population sous surveillance. Ce projet, qui n'a pas été mis en débat au sein de la population et qui n'est fondé sur aucun élément objectif justifiant de l'aggravation de la délinquance ou du sentiment d'insécurité, s'inscrit clairement dans une politique de répression et de dénonciation.

La lutte contre les incivilités et la délinquance relève d'abord d'une refonte des missions des services sociaux, en lien avec les fonctions des maisons de quartier et d'un renforcement des moyens de la ville en matière de postes d'animateurs sociaux, éventuellement d'autres dispositifs mis à l'épreuve en d'autres lieux ces années dernières et qui ont prouvé leur efficacité sans attenter aux libertés publiques.

Telles sont les raisons qui amènent la coordination, partie prenante du mouvement social de Saint-Malo, à se montrer particulièrement vigilante pour que soient respectées les libertés publiques d'expression, d'opinion, de circulation. Elle demande l'abandon pur et simple de ce projet.

Ces questions exigent une large consultation de la population afin de lui permettre de décider des choix en matière de sécurité publique.

**A Saint Malo  
comme partout en Bretagne**

# **MANIFESTONS**

**Samedi 20 mars à 15h**

**Esplanade St Vincent**

**Cortège jusqu'à la sous-préfecture**

\* Attac Pays malouin – Jersey, FSU, Génération.s, La France Insoumise, LDH, NPA, Osons !, Solidaires 35Pays malouin, UDB, Gilets jaunes pays malouin ainsi que des citoyen.nes non affilié.es.

Contact : [construisonslapres@gmail.com](mailto:construisonslapres@gmail.com)

Site web : <http://www.lemondedapres-saintmalo.fr/>

Chaîne Youtube : <https://www.youtube.com/channel/UCaylrB742ovZHUAX94xwS3Q>